



FAMILLE

Scolarité



(https://ville-lissy.fr/sites/lissy.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/whatsapp-image-2020-12-14-at-23.10.30.jpeg?itok=Rxq5t9wF)

Scolarité des enfants de Lissy.

Vous devez vous rendre en mairie pour remplir le formulaire de pré inscription avec les documents suivants :

- livret de famille, à jour;
- pièce d'identité de chaque responsable;
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- Carnet de vaccination de l'enfant, à jour.

SIVOM DU BRASSON

Regroupement pédagogique intercommunal de Lissy et Limoges-Fourches

11 place de l'Église

77550 Limoges-Fourches

> Tel : 09.60.40.73.28

> [Envoyer un mail](#)

> [Site Internet](#) 

M. HOMBOURGER Bernard, Président et Mme COUDERC Aline, Vice-Présidente du SIVOM du Brasson vous accueillent sur rendez-vous.

Mme Sandrine DUCHENNE, Secrétaire, vous accueille : les lundis, vendredis matin et les mardis et jeudis toute la journée.

M. Stéphane REQUENA, agent polyvalent, assure l'entretien des locaux et espaces des écoles.

Nos écoles

École des Merisiers à Limoges Fourches

- Tel 01.64.38.86.40
- [Envoyer un mail](#)

Les horaires : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

École des 4 chemins à Lissy

- Tel : 01.60.69.45.04
- [Envoyer un mail](#)

Les horaires : 8h45 – 11h45 / 13h45 – 16h45

Le transport

Les horaires :

Le matin :

- École Lissy 8h15
- Arrêt de Fourches 8h20
- Arrêt du Parc 8h25
- École Limoges-Fourches 8h30
- Retour École Lissy 8h45

Le soir :

- École Limoges-Fourches 16h30
- École Lissy 16h45
- Arrêt du Parc 16h50
- École Limoges-Fourches 16h55
- Arrêt de Fourches 17h00
- Retour École Lissy 17h05

La Cantine :

Les élèves de l'école des Merisiers sont accueillis dans la salle polyvalente de Limoges-Fourches. La cantine est mitoyenne à l'école, les élèves sont donc épargnés du transport en bus. Ils sont encadrés par les salariés du SIVOM.

Les élèves de l'école des 4 Chemins sont accueillis par la commune d'Evry-Gregy-Sur-Yerres,. Ils s'y rendent en bus encadrés des salariés du SIVOM.

La Garderie

Les enfants sont accueillis par les salariés du SIVOM qui animent ensuite les activités de la garderie.

Horaires

- Matin : de 7h00 à 8h30
- Soir : de 16h50 à 19h00

Le règlement de la garderie et de l'étude peut s'effectuer par chèque CESU. Pour plus de renseignements, merci de vous rapprocher de la secrétaire, du SIVOM.

Tarifs

- Garderie matin : 2€
- Garderie soir : 4 €